

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1. Identification de la préparation et de la Société/Entreprise

Informations sur le produit.	S876
Nom:	Liquid Slurry
Utilisation recommandée.	Professional Carpet Cleaning
Utilisations déconseillées.	Usage professionnel uniquement
Fournisseur.	Legend Brands Prochem 15180 Josh Wilson Road Burlington, WA 98233 E-Mail: sds@legendbrands.com 800-932-3030 Legend Brands 4520 Eastgate Parkway Mississauga, ON L4W 3W6 800-932-3030
Numéro d'appel d'urgence.	INFOTRAC 1-800-535-5053 (North America) 1-352-323-3500 (International)

2. Identification des dangers

Classification en conformité avec la SIMDUT 2015 basé sur loi sur les produits dangereux (LPD).

Irritation oculaire, catégorie 2

GHS Pictograms



Mention d'avertissement

Avertissement

Toxicité Aiguë Inconnue

19.1% du mélange constitué de composants de toxicité aiguë inconnue

MENTIONS DE DANGER SGH

Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de Prudence - Prévention

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Conseils de Prudence - Réponse

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

Continuer à rincer.

Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Information additionnelle

Aucune information.

3. Information sur les composants

<u>Nom chimique</u>	<u>No. CAS</u>	<u>Poids %</u>	<u>HMIRA</u>
TETRAPOTASSIUM PYROPHOSPHATE	7320-34-5	10-30	
Decyl phenoxybenzenedisulfonic	36445-71-3	7-13	
Alcohols, C10-14, ethoxylated	66455-15-0	1-5	
Benzenesulfonic acid,oxybis[decyl-, disodium salt	70146-13-3	1-5	
Anionic polymers	CHEM-RSF051-1	1-5	
Alcool isopropylique	67-63-0	0.1-1.0	
Ethoxylated C12-16 Alcohols	68551-12-2	0.1-1.0	
(R)-p-Mentha-1,8-diène	5989-27-5	0.1-1.0	

4. Premiers secours

Description des premiers secours.

Conseils généraux.

Appeler un médecin en cas d'apparition d'une irritation qui persiste. Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, il faut consulter un médecin.

Inhalation.

Amener la victime à l'air libre.

Contact avec la peau.

Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures.

Contact oculaire.

Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin. Enlever les lentilles de contact.

Ingestion.

NE PAS faire vomir. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Essuyer soigneusement ou rincer la bouche à l'eau.

Symptômes.

Voir la section 2.2, Éléments d'étiquette et/ou section 11, Effets toxicologiques.

Notes au médecin.

Traiter les symptômes.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction.

Moyens d'extinction appropriés.

Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité.

Jet d'eau abondant.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange.

Pas d'information disponible.

Conseils aux pompiers.

Comme lors de tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome en mode de demande de pression, conforme aux normes MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et un équipement de protection intégral.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence.

Précautions individuelles.

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

Conseil pour les répondants en cas d'urgence.

Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

Précautions pour la protection de l'environnement.

Empêcher le produit de pénétrer les égouts. Voir la Rubrique 12 pour des informations supplémentaires sur les effets écologiques.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage.

Méthodes de confinement.

Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés.

Méthodes de nettoyage.

Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Référence à d'autres sections.

Voir la section 8 pour plus d'informations.

7. Manipulation et stockage

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités.

Conseils relatifs à la manipulation sans danger.

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

Mesures d'hygiène.

Voir la section 7 pour plus d'informations.

Conditions de conservation.

Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré.

8. Contrôle de l'exposition – Protection individuelle

Valeurs limites d'exposition selon INRS ND 1945-153-93(1996) et ND 2022-163-96

<u>Nom chimique</u>	<u>ACGIH TLV-TWA</u>	<u>ACGIH-TLV STEL</u>	<u>OSHA PEL-TWA</u>	<u>OSHA PEL-CEILING</u>
Alcool isopropylique	200 ppm	400 ppm	400 ppm	N.E.

TLV = Threshold Limit Value TWA = Time Weighted Average PEL = Permissible Exposure Limit STEL = Short-Term Exposure Limit N.E. = Not Established

Mesures techniques.

Douches, rince-oeils et systèmes de ventilation.

Équipement de protection individuelle.

Protection des yeux/du visage.

Lunettes de sécurité avec protections latérales.

Protection de la peau et du corps.

Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire.

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié.

9. Propriétés physiques et chimiques.

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles.

Etat Physique	Liquide
Caractéristiques	claire
Couleur	Royal blue
Odeur:	Citrus
Seuil de l'odeur	Aucune information.
pH	9.45
Point de fusion/point de congélation., °C (°F)	Aucune information.
Point d'éclair., °C (°F)	>94 (>201.20)
Point/intervalle d'ébullition., °C (°F)	83 - 1,412 (181.4 - 2573.6)
Taux d'évaporation	Aucune information.
Propriétés explosives.	Aucune information.
Pression de vapeur.	Aucune information.
Densité de vapeur.	Aucune information.
Densité. (g/cm ³)	1.200
Hydrosolubilité.	Soluble
Coefficient de partage.	Aucune information.
Température d'auto-inflammabilité., °C	Aucune information.
Température de décomposition.	Aucune information.
Viscosité, cinématique.	Aucune information.

Autres informations.

Teneur en composés organiques volatils (COV).	0%
Density, lb/gal	Aucune information.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité.

Stable dans les conditions normales.

Stabilité chimique.

Stable dans les conditions de stockage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses.

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

Conditions à éviter.

Aucun(e) connu(e).

Matières incompatibles.

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

Produits dangereux résultant de la décomposition.

Aucun(e) connu(e).

11. Informations toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques.

Toxicité aiguë.

Préparation

Aucune information.

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH.

ATEmix (oral) 6,040.4 mg/kg

ATEmix (dermal) 8,996.9 mg/kg

Informations sur les composants.

<u>No. CAS</u>	<u>Nom chimique</u>	<u>LD50 Oral</u>	<u>LD50 Dermal</u>	<u>LC50 Inhalation</u>
7320-34-5	TETRAPOTASSIUM PYROPHOSPHATE	> 2980 mg/kg	> 7940 mg/kg	22 mg/l (Vapor)
36445-71-3	Decyl phenoxybenzenedisulfonic	900 mg/kg Rat	>1000 mg/kg Rabbit	N.I.
CHEM- RSF051-1	Anionic polymers	11000	2000	1417 (Vapor)
67-63-0	Alcool isopropylique	5840 mg/kg (Rat)	13,900 mg/kg (Rabbit)	N.I.
5989-27-5	(R)-p-Mentha-1,8-diène	5200 mg/kg, 4400 mg/kg Rat	>5000 mg/kg Rabbit	N.I.

N.I. = Aucune information

Corrosion cutanée/irritation cutanée.

IRRITANT POUR LA PEAU.

Domage/irritation de l'œil.

Aucune information.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée.

Aucune information.

Ingestion.

Aucune information.

Mutagénicité sur les cellules germinales.

Aucune information.

Cancérogénicité.

Aucune information.

<u>No. CAS</u>	<u>Nom chimique</u>	<u>IARC</u>	<u>NTP</u>	<u>OSHA</u>
5989-27-5	(R)-p-Mentha-1,8-diène	IARC Group 3	-	-

Toxicité pour la reproduction.

Aucune information.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique.

Aucune information.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée.

Aucune information.

Danger par aspiration.

Aucune information.

VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTREE

Aucune information.

12. Informations écologiques

Toxicité.

19.64% du mélange constitué de composants de toxicité aquatique inconnue

Effets écotoxicologiques.

Nom chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les poissons	Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques
TETRAPOTASSIUM PYROPHOSPHATE 7320-34-5	-	LC50 96 h Oncorhynchus mykiss >100 mg/L	EC50 48 h water flea >100 mg/L
Alcool isopropylique 67-63-0	EC50 96 h Desmodesmus subspicatus >1000 mg/L, EC50 72 h Desmodesmus subspicatus >1000 mg/L	LC50 96 h Pimephales promelas 9640 mg/L, LC50 96 h Pimephales promelas 11130 mg/ L, LC50 96 h Lepomis macrochirus >1400000 µg/L	EC50 48 h Daphnia magna 13299 mg/L
(R)-p-Mentha-1,8-diène 5989-27-5	-	LC50 96 h Pimephales promelas 0.619 - 0.796 mg/L, LC50 96 h Oncorhynchus mykiss 35 mg/L	-

Persistence et dégradabilité.

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Potentiel de bioaccumulation.

Éviter tout rejet dans l'environnement.

No. CAS

67-63-0

Nom chimique

Alcool isopropylique

log POW

0.05

Mobilité dans le sol.

Aucune information.

Autres effets néfastes.

Aucune information.

13. Considérations relatives à l'élimination

Guide d'élimination des déchets

L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur.

14. Informations relatives aux transports

Précautions de transport spéciaux: Aucune information.

DOT

Classe de danger: Pas réglementé.

IMDG

Classe de danger: Pas réglementé.

IATA

Pas réglementé.

15. Informations réglementaires

International Inventories:

TSCA	Est conforme
DSL	Est conforme
DSL/NDSL	Est conforme
EINECS/ELINCS	-
ENCS	-
IECSC	-
KECI	-
PICCS	-
AICS	-
NZIoC	-

TCSI

TSCA	Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire.
DSL	b DSL b0 - Liste canadienne des substances domestiques.
DSL/NDSL	Canadian Domestic Substances List/Canadian Non-Domestic Substances List
EINECS/ELINCS	Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées.
ENCS	Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles.
IECSC	Inventaire chinois des substances chimiques existantes.
KECL	Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées.
PICCS	Inventaire philippin des substances et produits chimiques.
AICS	Inventaire australien des substances chimiques.
NZIoC	Inventaire néo-zélandais des produits chimiques.
TCSI	Taiwan Chemical Substance Inventory

Information additionnelle

Aucune information.

SIMDUT canadien:

Ce SDS a été préparé conformément aux règlements commandés de produit excepté l'utilisation des 16 titres.

Code SIMDUT D2B,E

16. Autres informations

Date de Révision: 11/7/2019 Remplace: New SDS

MOTIF DE LA RÉVISION: Nouvelle traduction

Fiche de données de sécurité créé(e) par: Regulatory Department

Evaluations HMIS:

Santé:	3	Inflammabilité:	1	Danger Physique:	0	Protection individuelle:	B
--------	---	-----------------	---	------------------	---	--------------------------	---

NFPA Ratings:

Santé:	3	Inflammabilité:	1	Instabilité:	0	Physique et Chimique:	-
--------	---	-----------------	---	--------------	---	-----------------------	---

Légende : N.A. - Non Applicable, N.E. - Non Etabli, N.D. - Non Déterminé

Les informations fournies dans cette FDS sont correctes d'après l'ensemble de nos connaissances, informations et convictions à la date de sa publication. Les informations données ne constituent que des indications destinées à rendre sûrs la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et la mise sur le marché, et elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification de qualité. Les informations ne concernent que la substance spécifique indiquée et peuvent ne pas être valables lorsque ladite substance est utilisée en association avec une autre substance ou dans un procédé quelconques, sauf mention explicite dans le texte.